



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°11

Réunion : 28/01/2025
Horaires : 14h30 / 16h00 Présentiel / Visio

Présidence de séance : Mr Claude REQUENA

Présent(e)s : Mmes Geneviève DAUGA, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH
Mrs. Jacques ADGE, Brahim AMICHAUD, Patrick BOUDREAU, Yannick COLOMBO, Francis DAUSSEING,
Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Jean Michel GARCIA, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann
LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUET, Roland MAURIN, Jean-Pierre RIEU, Christian
VIDAL

Excusés : Mmes Eléa BARRAY, Lisa GAILLARD, Laëtitia MARTINEZ, Agathe SEGURA, Mrs. Raphael CARRUS,
Joël MESTRE, Alain NEGRIER

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

SEANCE PLENIERE

Un bilan de la semaine écoulé est présenté : matchs non joués, matchs arrêtés, forfaits, reprogrammations.

Pour les rencontres à venir en Coupes d'Occitanie Intersport SENIORS & C.O. Féminines U15, en cas d'arrêt municipal, **l'inversion** sera systématiquement proposée au club visiteur.

Aussi, en ce qui concerne les rencontres en retard, notamment en féminines jeunes (dernière journée le 08.02.25), il est rappelé à tous les clubs que, conformément à l'article 90.1 de la compétition : *“Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation.*

A défaut de **proposer un terrain de repli**, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels (...) **une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.**”

La CRGC demande aux clubs recevants de tout mettre en oeuvre pour respecter les dispositions de cet article.

Retours feuilles de match

Après les dysfonctionnements constatés sur la nouvelle version, il a été rappelé la conduite à suivre en cas de problème de feuille de match informatisée.

L'ancienne version est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue en cas de souci et une fiche **“Incident FMI”** est à compléter par les clubs en cas de feuille de match papier.

Rappels :

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

Astreinte compétitions

Lors de l'ensemble de la saison 2024/2025, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du vendredi 16h au dimanche 9h en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Le numéro et l'adresse mail de contact **seront les mêmes** toute la saison :

URGENCE LFO : 06.01.07.53.20

permanence@occitanie.fff.fr

Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.

Le Président de Séance,

Claude REQUENA

Le secrétaire,

Cyril DURAND

SECTION SENIORS M

Présidence de séance : Mr Jacques ADGE

Présent(e)s : Mme Eléa BARRAY,

Mrs. Jean Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Jean Pierre RIEU, Christian VIDAL

Réunion exceptionnelle en visio du 24.01.25

La CRGC est informée qu'une rencontre a été reportée à l'avance lors de la journée du 24.01.25 en raison d'un éclairage défectueux.

Informée in fine du bon fonctionnement du système d'éclairage en soirée et après constatation par un membre de la CRGC, le report a, en réunion exceptionnelle (4 membres présents), était annulé et la rencontre maintenue à sa programmation initiale (25.01). Aucun problème particulier n'a été relevé lors de la rencontre.

Dossiers transmis à la Commission Régionale des Règlements et Mutations

- Match N°28405663 - Régional 2 Groupe D (impraticable)
US SEYSSES FROUZINS / AUCH FOOTBALL

Reprogrammations

- Régional 3 A (28431129) – Sumène ES / ES Vergèze reporté à l'avance, au **16.02.25**

Les autres reprogrammations seront effectuées après les 1/16èmes de finale de Coupe d'Occitanie.

Le tirage des 1/8èmes de finale de C.O. Intersport Séniors sera effectué le 04.02.25 à 12h30 au siège de la LFO de Castelmaurou.

Le Président de Séance,

Jacques ADGE

La secrétaire,

Eléa BARRAY

SECTION SENIORS F

Présidence de séance : Mr Yann LOREC

Présent(e)s : Mmes Lisa GAILLARD, Clara KAROTSCH

Mrs. Sébastien ARNOUILH, Laurent DALENC, Bernard ESPIE

Reprogrammations (match reportés à l'avance)

C.O. Intersport Féminines (30064816) - FC PAVIE / US SALIES MANE au **16.02.25**

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match C.O. Intersport Féminines (30064804) - **BEUCAIRE STADE FC F0-3 ASPTT MONTPELLIER**
Amende : 230,00€

Le tirage des 1/8èmes de finale de C.O. Intersport Séniors sera effectué le **04.02.25 à 12h30** au siège de la LFO de Castelmaurou. Deux groupes de huit équipes (niveau puis géographique) sont constitués.

Les clubs qualifiés à ce tour sont dotés des équipements LFO et sont invités à assister au tirage (secteur Ouest) ou à venir les récupérer au siège administratif (Montpellier) dès le lendemain.

Le Président de Séance,

Yann LOREC

La secrétaire,

Clara KAROTSCH

SECTION JEUNES M

Présidence de séance : Mr Patrick BOUDREULT

Présent(e)s : Mme Axelle GIRARD

Mrs. Jean-Michel GARCIA, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUET, Roland MAURIN

Dossier transmis à la Commission Régionale des Règlements et Mutations

- Match N°28717602 - U20 Régional Groupe B (absence visiteur)
JS CINTEGABELLE / AS FABREGUES

Reprogrammations (match reportés à l'avance)

- U20 Coupe d'Occitanie (30092622) - GC UCHAUD / SC ANDUZE au **15.02.25**
- U16 Régional 2 Gr. B (28407239) - FC PAVIE / US FRONTON au **15.02.25**

Forfaits notifiés à l'avance

Pris note des mails des clubs visiteurs,

ENREGISTRE les forfaits suivants :

- Match C.O. U19 (30092225) – **GOAL F0-3 UJS TOULOUSE**
Amende : 150,00€
- Match C.O. U19 (30092242) – **MARSEILLAN F0-3 ST PRIVAT AS**
Amende : 150,00€

U14 REGIONAL 1 – Phase 2

La CRGC section Jeunes prend note de la validation par le Comité de Direction des Accessions / Descentes ainsi que des groupes de la deuxième phase.

Les calendriers ont été diffusés et notifiés aux clubs dès le lundi 27.01.25.

La CRGC prend note des mouvements en U14 Territoire Phase (passage de Lavarat en poule Ariège, passage des trois clubs héraultais mis à la disposition du District de l'Aude en phase 1 vers les groupes gérés par le district de l'Hérault).

Réponses ont été faites par le secrétaire de la CRGC aux districts de l'Aude et du Lot à ce sujet.

Le tirage des 1/16èmes de finale de Coupes d'Occitanie U20, U19, U17 & U15 seront effectués le **04.02.25 à 12h30** au siège de la LFO de Castelmaurou.

Reprogrammations des rencontres des 15 & 16.02.25

Pris note de la liste des qualifiés dans les Coupes d'Occitanie U19, U17 & U15, la CRGC reprogramme les rencontres ci-dessous comme suit :

- U18 R1 Gr. A : GEF 88 / Canet Roussillon FC (28400495) au **22.02.25**
- U18 R2 Gr. B : Save Garonne / Cahors Pradines (28408185) au **01.03.25**
- U17 R1 Gr. B : CLEM / Garonna Nord (28408867) au **22.02.25**
- U17R1 Gr. C : Carbonne / Blagnac (28409210) au **22.02.25**
- U16R1 Gr. B : Figeac Capdenac / Castanet (28406907) au **01.03.25**
- U15 R1 Gr. C : Rodez Aveyron / Canal Nord (28407753) au **22.02.25**
- U15 R1 Gr. C : Figeac Capdenac / Lourdes (28407751) au **23.02.25**

Le Président de Séance,

Patrick BOUDREAULT

La secrétaire,

Axelle GIRARD

SECTION JEUNES F

Présidence de séance : Mr Yann LOREC

Présent(e)s : Mmes Lisa GAILLARD, Clara KAROTSCH

Mrs. Sébastien ARNOUILH, Laurent DALENC, Bernard ESPIE

Deuxième phase Jeunes

La commission prend note des nouveaux engagements de :

- U18 : Jacou Clapiers FA
- U15 : RCO Agde, Lavaur Briatexte, Coeur Gascogne FF

La poule Accession U18F sera composée, conformément au règlement, des huit premiers de poule U18 Territoire en rencontre Aller – Simple. Autant que possible, la phase Espoir sera composée sur le même modèle, en cinq groupes de sept ou huit équipes.

En ce qui concerne le niveau U15 Régional 1, une réunion d'information des clubs est programmée pour le **04.02.25 à 20h00**

Le début des compétitions Jeunes phase 2 est programmé pour le **08.03.25**

Forfaits notifiés à l'avance

Pris note des mails des clubs reçus au service compétitions ou à la permanence LFO,

ENREGISTRE les forfaits suivants :

- Match U18F Territoire Gr. G (29182752) – MARVEJOLS SPORTS 3-0F ESP. LE BLEYMARD
Amende : 30,00€ - 1er forfait
- Match U15F Territoire Gr. B (29182393) – FU NARBONNE 3-0F ES MONTAGNE NOIRE
Amende : 30,00€ - 1er forfait
- Match U15F Territoire Gr. D (29182452) – COQ. MONTECH 3-0F US PIBRAC
Amende : 30,00€ - 1er forfait
- Match U15F Territoire Gr. E (29182482) – GER VAL. GAVES 3-0F LAGARDELLE MIR./MURET RC
Amende : 30,00€ - 1er forfait

FORFAITS LORS DE L'AVANT DERNIERE JOURNEE DES CHAMPIONNATS JEUNES

La Commission prend connaissance de l'absence notifiée à l'avance des clubs suivants lors de la 9ème journée des championnats jeunes :

- LE BLEYMARD ESP. (U18F)
- US PIBRAC (U15F)
- ES MONTAGNE NOIRE (U15F)
- LAGARDELLE M. / RC MURET (U15F)

L'article 103.4 des Règlements Administratifs de la L.F.O., précise que : « (...) toute équipe déclarant forfait dans **l'une des deux dernières journées d'un championnat, sera déclaré forfait général, sauf cas de force majeure laissé à l'entière appréciation de la commission compétente.** »

Par ces motifs, LA COMMISSION, jugeant en premier ressort,

➤ demande aux clubs concernés de produire leurs **OBSERVATIONS** sur leur absence lors de la neuvième journée au service compétitions dans les **meilleurs délais**.

Le tirage des quarts de finale de Coupes d'Occitanie U18F, U15F et du challenge Elite U15F seront effectués le **04.02.25 à 12h30** au siège de la LFO de Castelmaurou.

Les équipes qualifiées en Coupe U15F et Challenge U15F joueront leur quart de finale de Coupe d'Occitanie le **15.02.25**.

Les rencontres de quarts sont prévues sur le week-end du **01.03.25** et pourront être avancées en accord entre les clubs.

Le tirage sur les Coupes d'Occitanie sera intégral, et composé de deux groupes sur le challenge U15F (les clubs participants à des compétitions mixtes ne pourront se rencontrer)

Le Président de Séance,

Yann LOREC

La secrétaire,

Lisa GAILLARD

SECTION FUTSAL

Présidence de séance : Mr Yannick COLOMBO

Présent(e)s : Mme Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Brahim AMICHAUD, Raphaël CARRUS, Benoit FABRY, Cyril DURAND (secrétaire CRGC)

COUPE NATIONALE FUTSAL FEMININES

La finale régionale s'est tenue le Samedi 25 Janvier à 17h30.

La commission félicite le TOULOUSE FUTSAL CLUB pour sa qualification ainsi que le MMF pour leur parcours.

La Commission remercie :

- Le Montpellier Méditerranée Futsal et la Ville de Montpellier pour la mise à disposition du Palais des Sports Pierre de Coubertin pour la mise en lumière de cette compétition,
- Le Montpellier Méditerranée Futsal, pour l'accueil de cette manifestation et la réception d'après match,
- M. Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier pour sa présence,
- Mme Rosalie CHAINE, joueuse internationale U19 du MHSC pour sa présence.

L'organisation était composée de :

- Clara KAROTSCH (secrétaire CRGC Féminines)
- Marie KUBIAK (DTR en charge du football féminin)
- Axelle GIRARD (secrétaire CRGC Jeunes)
- Brahim AMICHAUD (CRGC Futsal et club support)

- Maximilien DEMOUSTIER (CRA Futsal)
- Cyril DURAND (secrétaire CRGC)

La commission se félicite de l'affluence dans ce cadre magnifique, bien supérieure aux dernières finales régionales organisées.

COUPE NATIONALE FUTSAL MASCULINE

La CRGC prend note du tirage au sort de la Coupe de France Futsal où nos trois représentants recevront.

La CRGC souhaite bonne chance au Montpellier MF, UJS Toulouse et FC Quint Fonsegrives pour cette nouvelle étape.

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match R2 Territoire (53072500) - **TOULOUSE FUTSAL CLUB II 3-0F ENTENTE GFPLM**
Amende : 50,00€

COMPOSITION DE LA PHASE 2

La commission prend note de la validation du règlement de la deuxième phase ainsi que du calendrier général modifié par le Comité de Direction.

Challenges Régionaux Séniors F et U18M

La commission travaille actuellement sur la mise en place de ces challenges régionaux.

En Séniors F, celui-ci sera la continuité des rassemblements organisés dans les districts (12-30-32-34-46-66-81...)

L'engagement sur ces compétitions sera gratuit.

La CRGC remercie Mme Marie KUBIAK pour son implication sur ce dossier et le relais efficace avec les techniciens en charge des actions départementales.

Mouvements de la commission

Il apparaît que sur la composition validée par le comité de direction du 11.01.25 :

- M. Paul Degoul est démissionnaire,
- Deux membres ne participent pas pour l'instant aux travaux de la CRGC,

Afin d'assurer une activité régulière dans la mise en place des nombreuses actions, et une représentativité des territoires, la commission a invité Mrs. MARTINEZ Nicolas (Espoir Tlse), QUIQUEMPOIS Axel (UJS Toulouse) et TAYEBI Jiyed (Carcassonne Agglo) aux différents travaux.

Ces personnes sont déjà membres d'autres commissions à la LFO ou au sein de district.

La commission présentera ces candidats au prochain comité de direction pour suite à donner.

Le Président de Séance,

Yannick COLOMBO

La secrétaire,

Laëtitia MARTINEZ

SECTION ENTREPRISE

Présidence de séance : Mr Francis DAUSSEING

Présent(e)s : Mme Geneviève DAUGA

Mr Alain NEGRIER

Première réunion de travail

L'objectif de cette première réunion de travail, est de mettre en place une organisation et définir la stratégie du développement du Football Entreprise :

- Répartition des tâches de chacun en vue de suivre les avancées au niveau du Foot Entreprise,
- Promouvoir le F.E. sur la région Occitanie,
- Pérenniser les équipes existantes sur le secteur Ouest et convaincre d'autres équipes à s'inscrire,
- Relancer et inciter des équipes sur le secteur Est à s'engager,

Ces nouveaux clubs doivent être aidés par un « geste financier » pour la première année.

Il serait intéressant que l'on trouve ces nouvelles entreprises avant la fin mars.

Mr DAUSSEING annonce avoir eu plusieurs contacts avec un personnel d'entreprises :

Secteur Ouest

- L'entreprise THALES Alenia Space de Toulouse, (Mr Augustin LALLIER) a fait une demande pour intégrer le Football Entreprise dès la saison prochaine : en cours
- Mr Tom RAYNAL travaille sur l'aménagement de l'ex Cartoucherie, et a déjà amorcé la procédure de création de l'association sportive dans le but de former une équipe Entreprise avec les prestataires de ce quartier toulousain.

- Labo Pierre FABRE de Gaillac (Mr Jérôme MORILLAS) l'Association est déjà créée avec un N° affiliation à la FFF.
- Les militaires de Francazal (Guillaume LAVEYROLAS)
- En collaboration avec le District 31 (Richard GUISSÉPIN), recenser les équipes Foot Loisir qui souhaitent pratiquer en compétitions de manière à leur proposer de s'inscrire en Foot Entreprise.

Secteur Est

- Montpellier et environs
- NICOLLIN Montpellier (Julien LACOMBE)

Les membres de la Commission envisagent de se déplacer dans les Districts pour établir un premier contact, et présenter le projet de développement du Football Entreprise dans chaque territoire.

Un relais ou un référent dans chaque district paraît opportun : recherche à effectuer !

Pour compléter ; lors de la réunion des clubs Toulousains le 26 août 2024 à Castelmarou, la réalisation d'un flyer comme support de communication avait été arrêtée. Fabien BARBIER a proposé une maquette fin octobre 2024 qui a été retenue : Sujet à relancer pour obtenir l'impression de ce flyer (500 exemplaires).

Mr NEGRIER se propose de contacter des anciens clubs toulousains pour les relancer, et notamment les équipes inscrites en FSGT.

Mr Thibault RIGAL du club Accenture (1ère saison en FSGT) a fait part de deux informations à prendre en considération :

- Le budget financier pour une saison sportive en FSGT est inférieur de 500 € à celui de la FFF.
- L'arbitrage des rencontres est aléatoire et de qualité moindre.

Autres équipes à contacter :

- La Roseraie
- Movidia
- Internat
- Unilog
- Sedufoot
- Labteam

Evènementiel et développement :

- Le Football en entreprise est un vecteur de socialisation et d'intégration avec ses valeurs humaines : convivialité, solidarité, engagement collectif intergénérationnel, dynamisme, bien-être et santé des salariés.
- Membre du conseil d'administration de l'UNFE, Mr Francis DAUSSEING est sollicité pour connaître la position de la LFO sur l'éventuelle organisation du 9ème tournoi national du FE fin juin 2025 sur le complexe de CASTELMAUROU.

- Le but recherché est de créer une manifestation événementielle dans chaque Ligue de football comme vecteur de promotion et de développement (Centenaire du Foot Entreprise au Havre en juin 2023, et l'an passé Tournoi à Lyon).
- Une demande est faite auprès de notre Président de la ligue Occitanie, afin de trouver ensemble les modalités et une date pour mettre en place cette manifestation.

Proposition : Évènement sur le week-end

- Samedi :
Tournoi National à 12 équipes des différentes ligues
- Dimanche :
Mini tournoi régional sur les deux pôles Toulouse et Montpellier, avec invitation des futures équipes.

Le Président de Séance,

Francis DAUSSEING

La secrétaire,

Geneviève DAUGA

RETOUR FEUILLES DE MATCHS SERVICE COMPETITIONS

Rappels :

Article 60 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

La commission inflige une amende de **25,00€** par feuille de match manquante ou non envoyée dans les délais précités aux clubs recevants suivants :

• 517284 Cintegabelle - Fabregues As	U20 Regional 1 M / Poule B	28717602
• 511422 Pamiers Fc 1 - Sf Basse Ariege 1	U18 Territoire F Poule E	29182692
• 525743 Onet Le Chat. 21 - Tlse Metropole Fc 21	Coupe Occitanie U20	30091259
• 581733 Fc R.A.I.A 2 - Castelnaud Le Cres Fc 1	Coupe Occitanie U19	30092249
• 517284 Cintegabelle 1 - Colomiers 2	Coupe Occitanie U19	30092230
• 503029 Ales Ol 22 - Lunel Gc 1	Coupe Occitanie U17	53064020
• 548025 Es Paulhan 1 - Carcassonne Fac 1	Régional 2 M Poule B	28404971
• 514449 Leguevin Us 1 - U.S. Pibracaise 1	Régional 2 M Poule D	28405661
• 581817 F.O. Sud Herault 1 - Fc Corbieres Medit. 1	Régional 3 M Poule B	28404499
• 590306 As Lavernose Lherm M 1 - U.S. Aignanaise 1	Régional 3 M Poule H	28406229
• 560950 Plateau Nestes Foot 21 - S.C.P A.S 21	U18 Régional 2 M Poule B	28408179
• 527791 Cano-Toul Fc 1 - Montpellier Hsc 2	U18 Régional 1 F Poule A	28398603
• 551488 Stade Beaucairois Fc 1 - St Jean-Vedas 1	U18 Territoire F Poule A	29182573
• 537945 Ranguel F.C. 1 - As Tlse Lardenne 1	U15 Territoire F Poule F	29182513
• 521050 Caissargues 21 - Vergeze Ep 21	Coupe Occitanie U20	30092621
• 528675 M.Arceaux 1 - Sussargues Fc 1	Coupe Occitanie Intersport Femi	30064805
• 582635 Sources Av/Causse S. 1 - F.C. Canal Nord 1	Coupe Occitanie Intersport Femi	30064812
• 551861 Entente Louge Touch 1 - Save Et Garonne 1	Coupe Occitanie U19	30092231
• 541489 U.S.Fronton 1 - F. Castres U.S. 1	Coupe Occitanie U19	30092221
• 564620 Atac O.C 1 - Beziers A. S. 2	Coupe Occitanie U19	30092247
• 560830 Ouest Av./Ft Rgue 1 - Albi Marssac Tfa 1	Coupe Occitanie U17	53064004
• 561199 Save Et Garonne 1 - U.S. Castelginest 1	Coupe Occitanie U17	53064007

- | | | |
|--|---------------------|----------|
| • 500377 Vergeze Ep 1 - Jacou Clapiers F.A. 1 | Coupe Occitanie U17 | 53064019 |
| • 535911 Duran S.C.P. 1 - Semeac O. 1 | Coupe Occitanie U15 | 53063978 |
| • 581335 Meze Loupian 1 - Oc Sud Minervois 1 | Coupe Occitanie U15 | 53063998 |

Les clubs suivants ont utilisé une feuille papier et sont exemptés de pénalités, ayant adressé leur feuille le jour même de la rencontre au service compétitions : *St Estève USEPMM (R1M), Castelnaudary OC (R2M), ASPTT Montpellier (U15F Elite), LM Sports et U. Graulhetoise (C.O. U19)*

ANNEXE MODIFICATIONS GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, **quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.**

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** à la demande du clubs recevants :

SENIORS R 1 M POULE A

- Programme la rencontre Journée 14 – LE GRAU DU ROI / CANET EN ROUSSILLON Le 08.02 à 18h00
Demande saisie le 21.01
- Programme la rencontre Journée 22 – LE GRAU DU ROI / FU NARBONNE le 26.04 à 18h00
Demande saisie le 21.01

REGIONAL 1 M POULE B

- Programme la rencontre Journée 12 – MONTP. MEDIT 2 / CARCASSONE FUTSAL le 19.04 à 16H
Demande saisie le 07.01.25

SENIORS R 2 M POULE A

- Programme la rencontre Journée 24 – BAGNOLS SUR CEZE / LATTES le 11.05 à 15h00
Demande saisie le 21.01

SENIORS R 2 M POULE B

- Programme la rencontre Journée 14 – BAZIEGE / CASTELNAUDARY Le 08.02 à 18h00
Demande saisie le 20.01
- Programme la rencontre Journée 22 – BAZIEGE / PERPIGNAN Le 26.04 à 18h00
Demande saisie le 20.01

SENIORS R 3 M POULE F

- Programme la rencontre Journée 15 – CORNEBARRIEU / OUEST AV Le 22.02 à 18h00
Demande saisie le 22.01
- Programme la rencontre Journée 15 – CORNEBARRIEU / JS BASSIN Le 15.03 à 18h00
Demande saisie le 22.01
- Programme la rencontre Journée 19 – CORNEBARRIEU / ST ALBAN AUCAMVILLE Le 26.03 à 18h00
Demande saisie le 22.01

JEUNES U18 REGIONAL 1 M POULE B

- Programme la rencontre Journée 12 – CASTRES / SEYSSES FROUZINS le 08.02 à 16H15

Demande saisie le 17.01.25

JEUNES U15 REGIONAL M POULE C

- Programme la rencontre Journée 14 – ALBI MARSSAC / CANAL NORD Le 08.02 à 15h00
Demande saisie le 22.01

.....

REPROGRAMMATIONS

La Commission Régionale Gestion des Compétitions des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause d'intempérie

Régional 3 Gr. A

⇒ 28431129 SUMENE / VERGEZE reporté au 16/02/2025

Coupe Occitanie FEM

⇒ 30064816 PAVIE / SALIES MANE reporté au 16/02/2025

Coupe Occitanie U20

⇒ 30092622 UCHAUD / ANDUZE reporté au 15/02/2025

U16 REGIONAL M PLE B

⇒ 28407239 PAVIE / FRONTON reporté au 15/02/2025

Reprogrammations des rencontres des 15 & 16.02.25

Pris note de la liste des qualifiés dans les Coupes d'Occitanie U19, U17 & U15, la CRGC reprogramme les rencontres ci-dessous comme suit :

- U18 R1 Gr. A : GEF 88 / Canet Roussillon FC (28400495) au 22.02.25
- U18 R2 Gr. B : Save Garonne / Cahors Pradines (28408185) au 01.03.25
- U17 R1 Gr. B : CLEM / Garonna Nord (28408867) au 22.02.25
- U17R1 Gr. C : Carbonne / Blagnac (28409210) au 22.02.25
- U16R1 Gr. B : Figeac Capdenac / Castanet (28406907) au 01.03.25
- U15 R1 Gr. C : Rodez Aveyron / Canal Nord (28407753) au 22.02.25
- U15 R1 Gr. C : Figeac Capdenac / Lourdes (28407751) au 23.02.25

R2 FUTSAL Promotion poule C

En raison d'un arrêté municipal de Quint Fonsegrives (installation utilisée)

⇒ La CRGC reporte la rencontre du 26.01 QUINT FONSEGRIVES 2 / PLAISANCE PIBRAC 2 au 23.03.25

R1 FUTSAL Elite du 07.02.25

En raison de la coupe nationale

⇒ La CRGC reporte la rencontre du 07.02.25 CARCASSONNE / QUINT FONSEGRIVES au 22.03

R1 FUTSAL Elite du 17.02.25

En raison d'un doublon au calendrier de l'US Colomiers (coupe le dimanche, championnat le lundi)

⇒ La CRGC reporte la rencontre du 17.02.25 COLOMIERS / TLSE FUTSAL CLUB au 24.03.25

DIVERS

COUPE OCCITANIE SENIORS INTERSPORT

Match MONTBAZENS RIGNAC / VERGEZE du 01.02 à 19h

Demande du club de VERGEZE de jouer plus tôt en raison de la distance kilométrique

Refus du club de MONTBAZENS en raison de l'absence de plusieurs joueurs

Demande du club de VERGEZE à la commission d'étudier une possibilité d'avancer la rencontre.

Après étude,

Conformément aux Règlements de la LFO, la CRGC ne peut pas faire un changement d'horaire sans l'accord du club adverse.

La rencontre reste programmée comme initialement prévu.

REGIONAL 2 M POULE B

Match BAZIEGE / COLOMIERS du 02.02.25

Demande du club de BAZIEGE de jouer au terrain synthétique de LABEGE le 01.02 à 20h en raison de l'impraticabilité du terrain de BAZIEGE

Accord du club de COLOMIERS

Accord de la municipalité de LABEGE

la CRGC, conformément à l'article 90,

⇒ Programme BAZIEGE / COLOMIERS le 01.02 à 20h au stade Just Fontaine synthétique à Labège

Suite mail du service des sports de la ville de Toulouse,

⇒ JUVENTUS PAPUS / CASTANET se joue au stade Gironis synthétique 3 le 02.02 à 15h

Suite Mail du service des sports la CRGC programme la rencontre JUVENTUS PAPUS / GIROU le 09.02 à 15h au terrain synthétique GIRONIS 3

REGIONAL 3 M POULE A

Match MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / ANDUZE du 25.01.25

Suite demande et accord des 2 clubs pour jouer le 26.01 à 16h

Suite mail de la CR des Arbitres informant que seul l'observateur du match était indisponible, la rencontre peut être modifiée pour le 26.01.25

La CRGC

- Programme MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / ANDUZE le 26.01 à 16h à Mosson 5

REGIONAL 3 M POULE E

EL. PYRENEEE BAZET BORERES LAGARDE

Suite à l'homologation de l'éclairage du terrain de BAZET, demande du club de programmer les rencontres le samedi à 20h à compter du 22.02.25

La CRGC émet un avis favorable

⇒ Programme les rencontres le samedi à 20h à compter du 22.02.25

La rencontre du 01.06 contre FLEURANCE reste programmée à 15h comme le prévoit le règlement (dernière journée du championnat)

REGIONAL 3 M POULE F

Suite procès-verbal de commission de la CRRM du 22.01.2025

Dossier n° CRRM-C-082 - Rencontre n° 28405503-R3 M POULE E - 18.01.2025 J.S. MEAUZACAISE (510392) / U.AV. FENOUILLET (516340)

Match non joué en raison d'un terrain impraticable.

LA COMMISSION, jugeant en premier ressort,

- ⇒ MATCH A JOUER à une date à fixer par la Commission compétente
- ⇒ Transmet le dossier à la Commission Régionale des Compétitions.

La CRGC, prend note de la décision de la CRRM

- ⇒ JS MEAUZAC / FENOUILLET est fixé le 01.02.25

Dossier n° CRRM-C-083 - Rencontre n° 28405815 – R3M POULE F – 18.01.2025 CAZES O (506016) / UNION GRAULHETOISE (528373)

Match non joué en raison d'un terrain impraticable.

LA COMMISSION, jugeant en premier ressort,

- ⇒ MATCH A JOUER à une date à fixer par la Commission compétente
- ⇒ Transmet le dossier à la Commission Régionale des Compétitions.

La CRGC, prend note de la décision de la CRRM

- ⇒ CAZES / UNION GRAULHETOISE est fixé le 01.02.25

U8 REGIONAL 1 M POULE B

Suite réception de l'autorisation de prêt des installations sportives terrain synthétique de la mairie de Labarthe sur Leze

La CRGC

- ⇒ Programme SEYSSES FROUZINS / TARBES le 02.02 à 15h au complexe sportif Bernard Berail synthétique à Labarthe sur Leze

U18 REGIONAL 2 POULE A

Suite demande et accord des clubs, la Commission Régionale des Compétitions émet un avis favorable, et programme

- ⇒ ST PRIVAT / CONQUES le mercredi 12.02 à 19h

U17 REGIONAL 1 M POULE B

Match LUNEL Gc 1- THUIR F.C 1 du 02.02 à 10h30

Demande du club de THUIR de jouer la rencontre le 01.02 à 14h30 ou le 02.02 à partir de 14h

Refus du club de LUNEL

La CRGC maintient la rencontre comme initialement

U17 REGIONAL 1 M POULE B

Match GIROU FC / GR GARONNA NORD du 01.02.25

La Commission Régionale Gestion des Compétitions des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs, décide de programmer :

- ⇒ la rencontre GIROU / GR GARONNA NORD le 01.03.25

COUPE OCCITANIE U15

Match UJS / TLSE BAGATELLE du 25.01 à 16h la Ramée 4

Demande le 21.01 du club UJS de jouer à 15h au terrain synthétique la Ramée en raison du manque d'éclairage au terrain 4 de la Ramée

Pas de réponse du club TLSE BAGATELLE

La CRGC

- Programme UJS / TLSE BAGATELLE le 25.01 à 15h au terrain synthétique La Ramée

U14 REGIONAL 1 POULE A

Club ACADEMIE UNIVERS

Les rencontres du club ACADEMIE UNIVERS sont programmées le samedi à 14h

En réponse au mail du club ACADEMIE, conformément à l'article 59, l'accord des clubs adverses est obligatoire pour changer de jour et ou horaire

U14 REGIONAL 1 M POULE C

Match BALMA / MONTAUBAN du 08.02.25

Demande du club de BALMA d'inverser la rencontre

Accord de Montauban pour recevoir le 09.02

La CRGC

⇒ Programme BALMA / MONTAUBAN le 09.02 à 10h30

Match ALBI US / BALMA du 02.02.25

Demande du club d'ALBI de reporter la rencontre en raison de la fermeture des terrains et de l'occupation du terrain synthétique

Accord du club de BALMA

La CRGC émet un avis favorable

⇒ ALBI US / BALMA est reporté au 15.02 à 15h

U18 REGIONAL 1 FEM POULE A

Match COLOMIERS / MONTPELLIER HSC du 01.02.25

Demande du club de MONTPELLIER de reporter la rencontre au 15.02.25

Accord du club de COLOMIERS

La CRGC émet un avis favorable

⇒ COLOMIERS / MONTPELLIER est reporté au 15.02.25

U18 TERRITOIRE FEM POULE A

Suite à la demande de VERGEZE pour modifier l'heure de la rencontre U18 TERR FEM POULE A du 25.01 à 15h00

Suite à l'appel téléphonique ce jour du club de SUSSARGUES pour donner son accord pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ VERGEZE / SUSSARGUES se joue le Samedi 25.01 à 16h00 Terrain PERRIER 2 à VERGEZE.

U18 TERRITOIRE FEM POULE F

Match MONTAUBAN 2 / FC VIGNOLE du 08.02 à 15h

Demande effectuée sur FOOTCLUBS par le club de MONTAUBAN pour jouer le 09.02 à 14h

Accord du club FC VIGNOLE

La CRGC, compte tenu du classement actuel du club FC VIGNOLE, émet un avis défavorable.

⇒ La rencontre reste maintenue comme initialement prévu

U18 TERRITOIRE FEM POULE G

Match MARVEJOLS / ENT. LE BLEYMARD F SL du 25.01.25

Mail du club de ENT. LE BLEYMARD F SL informant du forfait de l'équipe par manque d'effectif

La CRGC

⇒ Entérine le forfait de ENT. LE BLEYMARD FSL pour la rencontre n° 29182752 MARVEJOLS / ENT. LE BLEYMARD du 25.01.25

COUPE OCCITANIE FEM U15

Match TLSE METROPOLE / RODEZ AV du 01.02.25

Mail du club TLSE METROPOLE informant un manque d'effectif pour la rencontre de coupe Occitanie du 01.02.25
La CRGC

- ⇒ Enregistre le forfait de l'équipe TLSE METROPOLE et annule la rencontre
- ⇒ RODEZ AV est qualifié pour le prochain tour

U15 REGIONAL 1 F POULE C

Match CARBONNE / FONTENILLES du 02.02.25

Demande du club de CARBONNE de jouer sur le terrain de repli synthétique à CAZERES

Réception de l'accord de la mairie de Cazères

La CRGC

- ⇒ Programme CARBONNE / FONTENILLES le 02.02 à 15h au terrain F. Vialelle à Cazères

U15 TERRITOIRE FEM POULE C et E

Suite mail du club BOUTONS D'OR VAL. GAVES,

Suite mail du club LMSRCM

La CRGC

- ⇒ Confirme le maintien du match des U15 TERRITOIRE poule C, CUGNAUX / BOUT D'OR VAL. GAVES du 25.01 à 15h
- ⇒ Entérine le forfait de l'équipe LMSRCM en U15 TERRITOIRE poule E pour le match BOUT D OR VAL. GAVES / LMSRCM et annule la rencontre

REGIONAL 1 FUTSAL FEM

Match TSLE FUTSAL / MARGUERITTE du 02.02

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 20.04.25

La CRGC émet un avis favorable

- ⇒ TLSE FUTSAL / MARGUERITTE est fixé au 20.04 à 12h gymnase la cépière

COUPE OCCITANIE FUTSAL

Sous réserve d'homologation des derniers résultats de coupe Occitanie futsal, la CRGC informe que la rencontre des ¼ de finale :

- OL MONTALBANAIS / COLOMIERS est fixée au 16.02 à 18h15

REGIONAL 1 FUTSAL ELITE

Match MONTPELLIER MEDIT / TLSE METROPOLE du 08.02.25

Demande du club MONTPELLIER MEDIT de jouer la rencontre le 06.02.25 en raison de l'indisponibilité des installations le samedi 08/02

La CRGC informe que l'article 59 ne peut pas s'appliquer sur un changement de date

- ⇒ Le club TLSE METROPOLE doit confirmer ou infirmer son accord sur FOOTCLUBS
- ⇒ Si TLSE METROPOLE refuse, MONTPELLIER MEDIT devra fournir une autre installation disponible au 08.02.25

Dans l'attente la rencontre reste programmée comme initialement prévu

CARCASSONNE FUTSAL AGGLO

Mail du club informant du changement du créneau jour / horaire

La CRGC programme à compter du mois de février toutes les rencontres de l'équipe 1 de CARCASSONNE FUTSAL AGGLO le samedi à 20h – gymnase Charles Cros

La rencontre CARCASSONNE FUTSAL AGGLO / TLSE FUTSAL rester programmée comme initialement prévu le 24.01.25 à 21h

REGIONAL 2 FUTSAL PROMOTION POULE C

Club QUINT FONSEGRIVES

Suite mail du club QUINT FONSEGRIVES, la CRGC fixe toutes les rencontres de l'équipe 2 en Régional 2 Promotion le dimanche à 20h30 au lieu de 20h

REGIONAL 2 FUTSAL TERRITOIRE POULE A

Match BALARUC FUTSAL / NARBONNE FS 2 du 27.01.25

Mail du club NARBONNE FS informant le manque de joueurs pour la rencontre du 27.01.25

La CRGC

⇒ Entérine le forfait de l'équipe de NARBONNE FS 2 et annule la rencontre BALARUC FUTSAL / NARBONNE

Mr LOUKILI arbitre du match est en copie de ce match

Le module compétitions étant actuelle hors service, le résultat ne peut pas être enregistré.

REGIONAL 2 FUTSAL TERRITOIRE POULE D

Match TLSE FUTSAL C 2 / ENT. GFPLM du 24.01.25

Mail du club de l'ENT. GFPLM informant du forfait de l'équipe en raison du manque de joueur

La CRGC

⇒ Entérine le forfait de l'ENT. GFPLM pour la rencontre TLSE FUTSAL C 2 / ENT. GFPLM du 24.01.25

Mr SOEPARNO Renzo arbitre du match est en copie de ce mail

COUPE OCCITANIE FOOTBALL ENTREPRISE

Match A PERS. METEO / MUNICIPAL TLSE du 06.03.25

Demande et accord des 2 clubs pour jouer le 31.03.25

La CRGC émet un avis favorable

⇒ Match A PERS. METEO / MUNICIPAL TLSE est fixé au 31.03 au terrain de Lardenne 2